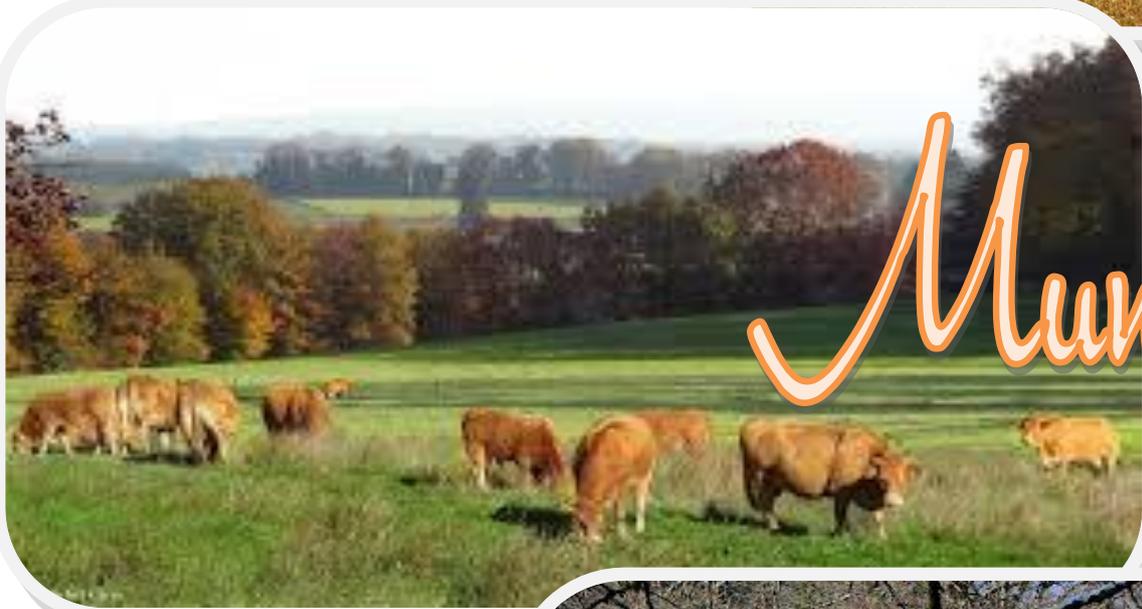




MARVAL

Bulletin



Municipal

2014



Le Mot du Maire,

Le temps, immuablement, poursuit sa course. Une année se termine, une autre commence.

2014 a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée. Cette équipe est composée des élus suivants : Daniel DENAYROU, Frédéric FREDON, Carol GREENWOOD, Yves LAURENT, Edith LEGER, Nathalie MALIZA, Madeleine MALPEYRE, Pierre MANDON, Serge PERVERIE, Suzan SIDWELL, conseillers municipaux et Philippe VILLETTE, adjoint au maire, délégué de Milhaguet, en charge de l'environnement, Patrick GIBAUD, adjoint au maire en charge de la voirie, Nicole DUDOGNON, adjointe au maire en charge de l'embellissement, Régis de SOLMS, adjoint au maire en charge des bâtiments, Alain PERCHE, maire.

Tous ces élus sont à votre écoute et j'accueille moi-même toute personne qui le souhaite, sur simple rendez-vous, à la mairie.

Les grands travaux de la réforme territoriale sont engagés : 2015 verra la mise en place du redécoupage des régions, nous sommes désormais unis à l'Aquitaine et au Poitou-Charentes. Calendrier électoral oblige, des élections départementales auront lieu en mars et des élections régionales en décembre.

Sur le plan communal, nous allons poursuivre les travaux initiés par nos prédécesseurs et envisager d'autres projets tout en préservant l'intérêt général.

Le tissu économique et social d'une petite commune comme la nôtre dépend essentiellement de nos commerces, notre artisanat et nos associations. Il faut louer leur courage et leur permettre de perdurer voire de se développer.

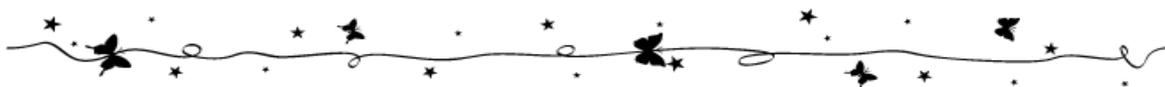
Depuis 1999, les excès de la nature nous ont préservés contrairement à d'autres régions touchées à répétition par des catastrophes naturelles ; aussi pouvons-nous dire que, tout compte fait, il fait bon vivre sous nos châtaigniers.

Dans un environnement économique difficile, à l'avenir incertain, les mots du poète latin Horace prennent tout leur sens. «Carpe diem» : profitons, profitez pleinement de chaque jour qui passe. Si j'avais un souhait à formuler, ce serait que tolérance, solidarité, respect soient les maîtres-mots de notre bien-vivre ensemble.

Le Personnel Communal et l'ensemble du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2015 !

Alain PERCHE

FINANCES



Le budget voté en 2014 n'a pas été réalisé dans sa totalité. Certains travaux prévus ne seront effectués qu'en 2015, lorsque les subventions demandées seront notifiées. Les crédits inhérents seront reportés au budget primitif de 2015.

Les tableaux ci-dessous vous donnent une comparaison entre les crédits votés et les réalisations jusqu'au 1^{er} décembre 2014.

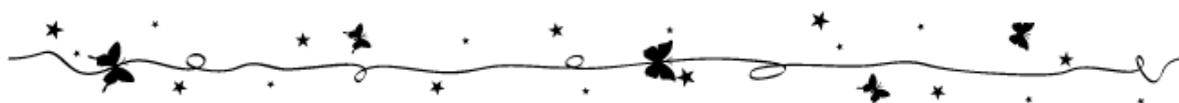
BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	346 000.00	103 407.23
Charges de personnel	219 000.00	168 755.62
Autres charges de gestion courante	65 000.00	41 715.33
Virement section d'investissement	142 296.00	
Op. d'ordre de transfert entre sect.	100.00	73.00
	772 396.00	313 951.18

Recettes de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	15 000.00	12 565.77
Impôts et taxes	190 000.00	151 329.00
Dotations et subventions	280 000.00	253 630.33
Autres pdts de gestion courante	15 000.00	18 919.68
Produits financiers		25.56
Produits exceptionnels	1 000.00	3 123.24
Excédent de fonct. reporté	271 396.00	
	772 396.00	439 593.58

Dépenses d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Déficit reporté	251 016.00	
Emprunts et dettes assimilés	1 100.00	
Immobilisations incorporelles	25 000.00	
Subv. d'équipement versées	50 000.00	40 055.88
Immobilisations corporelles	20 000.00	10 484.03
Immob. en cours	313 695.00	143 841.37
	660 811.00	194 381.28

Recettes d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Dotations et réserves	358 015.00	358 356.27
Subventions d'investissement	160 000.00	30 490.94
Emprunts et dettes assimilés	400.00	390.00
Virement section de fonct.	142 296.00	
Opérations d'ordre entre sections	100.00	73.00
	660 811.00	389 310.21



Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est utilisé notamment pour les activités sociales telles que le repas ou le colis des aînés, mais peut, exceptionnellement, apporter des secours. Ses ressources sont majoritairement issues du budget communal par le biais d'une subvention et par une petite partie des concessions de cimetière.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dépenses de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	10 000.00	400.00
Charges exceptionnelles	2 000.00	
	12 000.00	400.00

Recettes de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	1 000.00	410.00
Dotations, subventions et part.	5 929.00	
Excédent de fonct. reporté	5 071.00	
	12 000.00	410.00

Le budget d'assainissement collectif s'équilibre d'une part par les subventions dont il bénéficie et d'autre part par les redevances versées par les usagers. Il ne peut en aucun cas être abondé par le budget communal.

BUDGET ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	7 000.00	3 322.83
Autres charges de gestion courante	500.00	
Charges exceptionnelles	500.00	
Virement section investissement	57 496.00	
Op. de transfert entre sections	7 151.00	
	72 647.00	3 322.83

Recettes de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	26 500.00	20 354.20
Autres pdts de gestion courante	4 058.00	
Excédent antérieur reporté	42 089.00	
	72 647.00	20 354.20

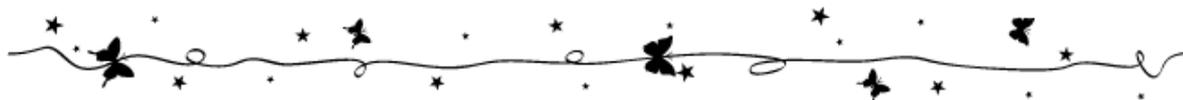
Dépenses d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Immobilisations corporelles	5 000.00	
Immobilisations en cours	65 589.00	
Déficit antérieur reporté	1 241.00	
Op. de transfert entre sections	4 058.00	
	75 888.00	0.00

Recettes d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Apports, dotations, réserves	1 241.00	2 976.60
Subventions d'investissement	10 000.00	
Virement section de fonct.	57 496.00	
Op. de transfert entre sections	7 151.00	
	75 888.00	2 976.60

BATIMENTS

Cette année a vu la mise en place d'une nouvelle équipe municipale et les travaux d'entretien continuent pour maintenir en état les bâtiments. En début d'année, la vitrine du commerce « La Centaurée » a été changée et une VMC a été installée dans le local des coiffeuses pour combattre les soucis d'humidité. Cet automne le toit du commerce «La Centaurée» a été remis à neuf ainsi que celui de la chapelle de la Vierge dans l'église de Marval. Dans le bâtiment de la Mairie le chauffage est optimisé par une régulation qui permet un chauffage correct de la Mairie et des deux logements adjacents.

Régis de Solms



AMENAGEMENT – ASSAINISSEMENT

Pour cette année 2015 trois gros points seront poursuivis :

1. La station d'épuration de la Nadalie est pour le moment non capacitaire lorsqu'il pleut. Une étude sera menée afin de chiffrer sa réévaluation courant l'année 2015.
2. Le P.L.U reste toujours d'actualité et sera mené à son terme. La Communauté de Communes, dans les années à venir sera amenée à gérer l'urbanisme.
3. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : Nous avons dix ans de retard. La Communauté de Communes contrainte par les hautes instances impose la mise en place de ce service en 2015. Vos élus seront particulièrement attentifs à toutes les décisions prises et ne lâcheront rien sur toutes les actions menées sur la commune pouvant être contraignantes pour nous.

Restant à votre disposition pour toutes les questions ou inquiétudes, je vous souhaite une douce et heureuse année 2015.

Philippe VILLETTE

VOIRIE

Notre équipe voirie n'a pas ménagé sa peine, nous avons engagé la réfection des routes de Larma, la Chautrandie, du Petit l'Age et de la rampe derrière le monument aux morts qui vont être réalisées en début d'année 2015.

En outre, 2014 aura vu aussi la réhabilitation du chemin de randonnées qui passe par le Moulin du Rat consistant en une remise en état complète du pont et des travaux de drainage pour assainir le chemin au proche de ce pont.



De plus, l'évacuation des eaux pluviales du bourg posait un problème car le regard de recollement situé en sortant du village était obstrué par les racines d'un platane centenaire, nous avons donc déplacé ce regard et pérennisé le raccordement pour les années à venir.

Nos agents ont également été dotés d'un nouveau tracteur qui va permettre une meilleure utilisation des outils d'entretien des chemins et accotements.

Nous serons également vigilants sur les exploitations forestières en veillant au respect de remise en état des chemins d'accès aux parcelles.

Nous allons également procéder à l'envoi de courriers invitant les riverains de notre voirie communale à procéder à l'élagage nécessaire au bon état de conservation de nos routes.

Les personnes qui ne pourront pas le faire seront invitées à nous contacter pour trouver des solutions.

N'hésitez pas à nous rencontrer pour nous parler de tous les problèmes que vous rencontrez au quotidien sur les routes et chemins communaux, nous ne manquerons pas d'apporter les solutions les plus adaptées.

L'équipe commission voirie.



AMIS DES FLEURS

Pour cette édition 2014, le vendredi 12 décembre nous avons remis à chaque lauréat de ce concours des maisons fleuries les récompenses du jury communal et départemental.

Cette année une météo assez capricieuse ne nous a pas découragés. Nos hameaux sont très fleuris. Ces fleurs et arbustes qui harmonisent de leurs différentes couleurs nos maisons, nos jardins et nos parcs contribuent à améliorer notre cadre de vie.

Je vous remercie pour votre fidèle participation. Remercions nos deux employés municipaux et les bénévoles qui ont œuvré pour l'embellissement de notre bourgade.

Nos décorations ont été installées, nos sapins décorés et voici l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux.

Mes collègues et moi vous présentons nos Meilleurs Vœux pour l'année 2015.

Nicole Dudognon

Le palmarès départemental 2014 :

- ✿ Restaurant «Les Feuillardiers» Le Bourg - Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale
- ✿ M. et Mme Précigout René Le Petit Lage - Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale
- ✿ M. Jacques FAYE Le Bourg – Diplôme d'Honneur
- ✿ Mme Janine LEPINE L'Age - Diplôme d'Honneur
- ✿ M. et Mme Sandrine et Lionel PRECIGOUT-MARIAUD Le Petit Lage - Diplôme d'Honneur

Autres participants :

M. et Mme Paul AUGEAU - La Lardie, M. et Mme Jean AUGEAU - La Lardie,
M. et Mme André ASTIER - Trancord, M. et Mme Jean-Claude MARCHIVES - La Nadalie,
Mme Lucienne MARTIN - La Nadalie, M. et Mme Lucien POT - La Nadalie,
M. et Mme Paul ROBISSON - Les Charailles, Mme Denise MALLEMANCHE – Le Puy,
M. et Mme Roger PRADIGNAC- La Faurie, Mme Véronique PROUST – Le Bourg,
M. et Mme Rick FOLLAND – Les Montades, M. et Mme Jean-Pierre DELAGE- Le Bourg,
M. et Mme André LEONARD – La Nadalie, M. et Mme Marcel MENAGER – La Borie,
M. Jean-Jacques JAROUSSIE – Le Puy Chalard, GAEC LEGER – Milhaguet,
Mme Nicole DUDOGNON – Montréboeuf.



REPAS DES AINÉS

Le repas offert à nos aînés par le CCAS a eu lieu le 14 décembre. Un nombre conséquent de personnes ont répondu à l'invitation et ont profité d'un menu concocté par le restaurant «Les Feuillardiers» et animé par Monsieur NARDOU.

Ceux qui n'ont pas pu se déplacer à cette occasion se verront offrir un colis.



RAPPORT MONALISA

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (en lien avec l'E.H.P.A.D. et la Résidence Service) souhaite impulser une dynamique d'actions en destination des personnes âgées à domicile résidant sur la Communauté de Communes des Feuillardiers. Pour ce faire, il envisage, en partenariat avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du C.H.U., de réaliser un diagnostic sur ce territoire. Cette étape permettrait ainsi de repérer les besoins d'accompagnement des personnes à domicile et de développer des activités en réponse à ces besoins. En outre, dans l'esprit du dispositif Monalisa, cette démarche aurait pour objectifs de mobiliser des personnes bénévoles et d'identifier des personnes âgées isolées.

Certains d'entre vous ont donc été choisis pour répondre à un questionnaire présenté par de charmantes élèves infirmières.

Dès que les résultats de cette enquête seront connus, nous ne manquerons pas de les porter à votre connaissance.

Le Président,
Alain PERCHE

ARBRE DE NOËL



Le samedi 13 décembre à 15 heures les enfants de la commune et leurs parents étaient invités au traditionnel spectacle de Noël.

Après avoir applaudi les artistes du cirque POULGLIONE, les enfants ont assisté à l'arrivée du Père Noël qui leur a permis de faire un petit tour dans son chariot.



Après la distribution des cadeaux, les enfants ont eu droit à un goûter...

... pendant que leurs parents et tous les participants étaient invités à un vin d'honneur pour clôturer cet agréable après-midi.



INFORMATIONS

ECO POINTS :

SYDED : Téléphone : 05 55 12 12 87

Site Internet : www.syded87.org

Adresse électronique : contact@syted.org

DECHETTERIES :

-

- ❖ ORADOUR-SUR-VAYRES Beauséjour de 9h à 12h30, sauf le mardi (et le jeudi du 1^{er} novembre au 28 février),
- ❖ SAINT-MATHIEU Les Flamanchies de 14h à 17h30, sauf le mardi (et le jeudi du 1^{er} novembre au 28 février).

Carte d'accès et renseignements auprès du service d'ordures ménagères de La Monnerie ouvert le mercredi de 9 heures à 12 heures et le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures.

Téléphone : 05 55 78 10 02

Adresse électronique : om@feuillardiers.com

DECHETS :

Le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble de la commune. Se renseigner en mairie pour les dérogations.

ORDURES MENAGERES :

Aucune décision administrative n'ayant été prise à ce jour, le ramassage des ordures ménagères restera hebdomadaire.

HORAIRES MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 14 h à 17 h.

Adresse électronique : mairie-marval@wanadoo.fr

Tél : 05 55 78 71 04 (N'hésitez pas à laisser votre message.)

Fax : 09 70 60 52 10

HORAIRES AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et le samedi de 9h à 12h.

Tél : 05 55 78 71 18



L'année 2014 s'est révélée prospère en matière d'actualité pour la communauté de communes des Feuillardiers. Une nouvelle équipe communautaire s'est installée en début d'année et de nombreux projets ont germé ou se sont achevés :

- Absorption au 1^{er} janvier 2014 du SIVU de la Monnerie (gestion en pleine propriété de l'ancien site industriel de La Monnerie)
- Inauguration et mise en service de l'extension de la maison de retraite
- Lancement de la résidence services en remplacement de l'ancien foyer logement
- Aménagements de locaux sur le site industriel des Garennes pour l'agrandissement du centre de tri de La Poste et pour accueillir l'entreprise Bilibiontek.

En 2014, ont démarré les travaux concernant l'extension de la couverture haut débit de notre territoire dont la mise en service est prévue au printemps 2015.

De nombreuses réflexions et de nouveaux projets ont également été initiés en 2014 pour être mis en œuvre dès 2015 pour certains.

Ainsi, sont à l'étude l'exercice de la compétence voirie au niveau intercommunal et le développement de la mutualisation des moyens communaux et intercommunaux pour réduire les coûts, la création d'un service public d'assainissement non collectif pour répondre aux obligations législatives, une évolution du système des ordures ménagères pour inciter davantage le tri et le recyclage. L'année 2015 devrait également être témoin du début des travaux d'effacement de l'étang de la Monnerie et devrait voir aboutir le dossier des maisons de santé pluridisciplinaires sur les communes de St Mathieu et Oradour sur Vayres dont l'accompagnement par la communauté de communes est en discussion.

Enfin, 2015 sera une année décisive pour la communauté de communes car son périmètre sera très certainement redéfini à plus ou moins longue échéance en fonction des réformes territoriales annoncées pour fin 2014 et en fonction des aspirations de vos élus. L'essentiel sera de préserver les services de proximité exercés par la communauté de communes.

Christophe Gérard

Président de la communauté de communes des Feuillardiers

Maison de retraite et Résidence services.

3, rue du Fromental 87150 Cussac

Pour tous renseignements : 05 55 70 91 54

Nouveaux horaires des Bibliothèques à partir de janvier 2015

Lundi : 9h30 -12h30 à Oradour, 14h30 -17h30 à Cussac.

Mardi : 9h -12h30 à Marval, 9h30 -12h30 à Oradour, 14h30 - 17h30 à Cussac et à St Mathieu.

Mercredi : 9h30 -12h30 à Cussac, 14h30 -17h30 à Oradour.

Vendredi : 9h30 -12h30 à Cussac, 14h30 -17h30 à Oradour.

Samedi : 9h30 -12h30 à St-Mathieu, 9h -12h30 à Marval, 14h30 -17h30 à Cussac et à Oradour.

Bibliothèque de Cussac - tél. 05 55 00 44 34

Bibliothèque de Marval - tél. 05 44 22 97 19

Bibliothèque d'Oradour-sur-Vayres - tél. 05 55 78 14 37

Bibliothèque de Saint-Mathieu - tél. 05 55 09 81 44

Consultation et réservation sur le catalogue en ligne

www.bibli-feuillardiers.fr

bibli@feuillardiers.com

La boutique des créateurs vous attend !

N'hésitez pas à nous rendre visite à la boutique des créateurs de la communauté de communes des Feuillardiers, vous serez conquis !

De nombreuses collections réalisées par les artisans d'art du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et de la région Limousin. Des pièces en émail, en porcelaine, en cuir, en bois, en céramique, des étoffes, des bijoux, des savons naturels, des bougies, de la verrerie, des accessoires de mode, des chapeaux, ...
Boutique ouverte chaque année de la fin avril à la fin décembre

Office de tourisme du pays des Feuillardiers : ouvert toute l'année.

05 55 78 22 21 - tourisme@feuillardiers.com

www.ot-feuillardiers-perigordlimousin.com

Oradour Sur Vayres

Points Info Tourisme à Cussac et

Saint-Mathieu : Tél. 05 55 78 22 21.



Service Enfance -Jeunesse Gulchet des Familles

La Monnerie - 87150 Cussac

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ou d'accueil pour vos enfants de 0 à 14 ans ?

Lundi et mardi de 9h00 - 17h00 - Sur RdV mercredi, jeudi et vendredi.

Tél. 05 55 70 02 28 / 06 77 50 16 53

admin-enfancejeunesse@feuillardiers.com

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Saint-Mathieu

Relais assistantes maternelles (RAM) Champzac

Micro crèche Cussac

Accueil de loisirs 3-12 ans Maisonnais sur Tardoire

Jeun's Club (adolescents) Oradour sur Vayres

Service Ordures Ménagères

la Monnerie 87150 Cussac - Bureau ouvert le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 05 55 78 10 12 - om@feuillardiers.com.

Ouverture des Déchetteries

du 1^{er} novembre au 28 février :

du lundi au samedi sauf fermeture le mardi et jeudi.

Le matin de 9h à 12h30 à Oradour-sur-Vayres.

L'après-midi de 14h à 17h30 à Saint-Mathieu





Pouce Travail fait sa rentrée et vous présente sa nouvelle plaquette !

Dans sa démarche permanente d'améliorer la qualité de ses services, Pouce Travail fait évoluer sa communication. L'intérêt est de rappeler les caractéristiques de l'offre de services pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations. En effet, l'association a élaboré une plaquette plus lisible ciblée sur les prestations qu'elle propose : ménage, repassage, jardinage, manutention, manœuvre, entretien de locaux.

Pouce Travail tient également à mettre en valeur les avantages de passer par son intermédiaire :

- l'efficacité, grâce à l'engagement d'une équipe expérimentée apportant une réponse réactive.
- la souplesse, puisqu'elle s'adapte aux besoins de chaque client et assure la fonction d'employeur.
- des avantages économiques, notamment pour les particuliers qui bénéficient d'une déduction d'impôts à hauteur de 50% des sommes versées.

En cette période de rentrée où il y a mille choses à faire, Pouce Travail met à votre disposition, l'ensemble de ses compétences. Chaque demande fait l'objet d'une attention particulière pour apporter la réponse la mieux adaptée à vos attentes et à vos besoins.

Toutes ces activités se développent en plus dans une approche socialement responsable, puisque l'association assure aussi une mission d'accompagnement socio-professionnel auprès de ses salariés.

Toute l'équipe est à votre écoute au **05 55 02 03 16** et vous trouverez plus d'informations sur le site internet www.poucetravail.com.

> L'Europe s'engage avec le Parc pour préserver la Moule perlière et la restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne



Le programme life, c'est quoi ?

Les projets LIFE+ Nature et biodiversité sont des programmes européens d'amélioration de l'état de conservation des espèces et des habitats menacés. Ils permettent de financer des actions inscrites sur des territoires classés Natura 2000, ce qui est le cas pour la Vallée de la Haute Dronne, depuis 2007.

Un life en Périgord-Limousin, pour quoi faire ?

Depuis 2005, on sait que le Parc abrite une des plus denses et importantes populations de Moules perlières dans la Dronne. **Espèce menacée d'extinction, sa préservation est inscrite comme une des priorités pour le Parc car sa présence garantit la bonne qualité de l'eau de nos rivières.**

Les objectifs du Parc

À court terme, ce projet vise à créer des conditions optimales pour **préserver la population de Moule perlière** sur la Haute-Dronne. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la restauration de la continuité écologique sur les principaux obstacles (barrages, plans d'eau, buses) afin de restaurer la dynamique naturelle de la rivière et de retrouver des habitats aquatiques favorables à la **Truite fario** (poisson hôte de la Moule perlière, et donc indispensable à l'accomplissement de son cycle biologique). À long terme, ce projet permettra de retrouver une population de Truite fario suffisante, préalable indispensable au développement et à la pérennisation des populations de Moule perlière sur la vallée de la Haute Dronne classée au titre de Natura 2000.

Contact : Yves-Marie LEGUEN, chargé de mission milieux aquatiques - ym.leguen@pnrpl.com

> Vélo électrique : roulez, testez, approuvez...

De nombreux déplacements de courte distance se font avec notre voiture individuelle : aller acheter son pain, aller à la mairie, à la poste... et au travail (1/3 des actifs du territoire travaillent sur leur commune de résidence). Au vu du relief vallonné, la pratique du vélo reste un sport, mais avec l'arrivée de l'assistance électrique, il pourrait bien redevenir un moyen de transport !

Encore faut-il être sûr que le vélo électrique vous convienne : le coût d'acquisition d'un vélo électrique adapté au relief local, suffisamment puissant et autonome, est élevé (au moins 1000 €), ce qui peut faire hésiter à s'équiper... il faudrait pouvoir faire le test pour se faire un avis ! C'est la raison pour laquelle le **Parc naturel régional propose à ses habitants le prêt gratuit d'un vélo électrique**, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles pour des déplacements quotidiens. A l'issue du prêt et au vu de son expérience, l'emprunteur saura si le vélo électrique lui convient, et pourra prendre la décision d'investir dans son propre vélo... ou pas.

Cette opération pilote est menée depuis 2013, en partenariat avec la voie verte des Hauts de Tardoire et la communauté de communes du Périgord vert Nontronnais. Sur les prêts de la première année, plus de 50 % des emprunteurs ont acheté leur propre vélo à l'issue de l'emprunt... et si vous testiez vous-même ?

Contact : Marion PERSONNE – m.personne@pnrpl.com – 05 53 55 36 00

Pour en savoir plus : www.pnr-perigord-limousin.fr ou info@pnrpl.com



PARC NATUREL RÉGIONAL Périgord-Limousin

TESTEZ TESTEZ



ROULEZ ROULEZ

APPROUVEZ APPROUVEZ

Idéal pour les petits déplacements, le vélo électrique peut être une réelle alternative à la voiture. Si le coût de fonctionnement est très faible, le coût d'achat du vélo est important et peut faire hésiter à franchir le pas.

Le Parc naturel régional vous propose un prêt gratuit de vélo électrique, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles. A l'issue du prêt, vous saurez si le vélo électrique vous convient... ou pas.

En partenariat avec la communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais et le SIVU des Hauts de Tardoire. Pour plus de renseignements, contactez le Parc au 05 53 55 36 00

EMIS - Ne pas jeter sur la voie publique

www.pnr-perigord-limousin.fr



La **Gendarmerie Nationale**, institution militaire garante de votre sécurité, de votre paix et de la protection de vos biens est implantée localement sur les cantons de ST LAURENT SUR GORRE, ORADOUR SUR VAYRES et ST MATHIEU par une communauté de 3 brigades regroupant chacune 6 militaires.

Le chef lieu de communauté à **ST LAURENT SUR GORRE** offre un accueil **permanent** dans les plages horaires d'ouverture de bureau du **lundi au samedi** inclus de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le **dimanche** de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Pour les brigades de proximité d'ORADOUR SUR VAYRES et de SAINT MATHIEU l'accueil hebdomadaire au public par un **gendarme local** est réparti comme suit :

*** brigade d'ORADOUR SUR VAYRES : les **mercredi et vendredi** de 14 heures à 18 heures.

*** brigade de SAINT MATHIEU : les **mardi et samedi** de 14 heures à 18 heures.

Dans les cas particuliers, un créneau horaire complémentaire peut être mis en place.

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, l'interphone mis à votre disposition vous met en **relation immédiate** avec un opérateur.

Des missions de prévention de proximité, de police sur la route, de secours et d'assistance sont réalisées quotidiennement par les gendarmes de la communauté de brigades. Néanmoins votre vigilance et votre aide nous est précieuse :

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- **Protégez votre domicile** : système de fermeture fiable, viseur optique, entrebâilleur, volets, grilles, éclairage automatique, protection électronique, auto surveillance du lotissement, porte extérieure fermée, outils d'escalade ou effraction hors de portée, objets de valeur ou précieux, carte de crédit, clés voitures rangés de façon non visible,
- En cas de **visite ou de doute**, sollicitez une carte professionnelle, appelez sans tarder la brigade de Gendarmerie, ne jamais laisser le visiteur seul,
- Si vous possédez un coffre fort, il doit être hors de vue des visiteurs et scellé dans la mesure du possible.
- **Photographiez** tous vos objets ou mobiliers de valeur pour en faciliter les recherches et pour vous justifier auprès de votre assurance. Conservez vos factures ou numéros de série des objets particuliers.
- En cas d'**absence**, aviser vos voisins et dans le cadre des opérations **Tranquillité Vacances**, signalez votre départ à la brigade de Gendarmerie, des patrouilles de surveillance seront organisées.

Pour nous joindre, **COMPOSEZ** le **05.55.00.00.02** ST LAURENT SUR GORRE
ou le **05.55.78.10.04** ORADOUR SUR VAYRES
ou le **05.55.00.30.09** SAINT MATHIEU
ou le **17** ou **112** en cas d'URGENCE



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...
- **Copropropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- **Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site Internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org

A.C.C.A. de MARVAL



Nous voici donc presque à l'ultime déclin de 2014 et une nouvelle année est imminente. Dans l'atmosphère hivernale et feutrée des préparatifs des fêtes de fin d'année, il est temps, pour nous, chasseurs, de faire une rétrospection de mi-saison des mois passés à parcourir monts, plaines, halliers et autres massifs boisés à la recherche de l'aubaine espérée.

En ce qui concerne nos plans de chasse et de gestion du grand gibier, ils sont en bonne voie de réalisation ou presque aboutis, au moment de la rédaction du présent bulletin, pour les grands cervidés.

Le nombre de sangliers prélevés est, pour l'instant, moindre que les saisons précédentes. Il est vrai que nous observons sporadiquement des absences de cette espèce. Espérons que cela se remettra à niveau rapidement.

Notre territoire est assez bien pourvu en lièvre sans avoir l'obligation de procéder à des lâchers de repeuplement. Concernant la plume, nous lâchons périodiquement des faisans.

Le produit des cotisations (cartes) finance exclusivement la partie "fonctionnement chasse". Mais l'A.C.C.A. doit, par ailleurs, assurer des dépenses annexes. Notamment, l'entretien ménager et les charges du relais de chasse, les assurances diverses obligatoires, etc... Pour cela nous organisons des manifestations festives qui sont à chaque fois des succès. Les prochaines auront lieu aux dates suivantes:

- Samedi 31 janvier 2015, messe de Saint Hubert et chasse à courre au renard
- Samedi 16 mai 2015 soirée grillade de biche animée par l'orchestre Stéphane VILLARD
- Samedi 8 août 2015 repas dansant de la chasse animé par NATACHA MUSETTE.

Nous espérons vous compter parmi nous à ces occasions.

Début 2014, nous eûmes le plaisir de distinguer nos deux plus anciens porteurs de permis qui chassent depuis les années 1945/1950. Il s'agit de Messieurs Maurice BRUNETEAU et René AUGEAU qui sont en même temps les doyens de notre association.

Un diplôme d'honneur et d'ancienneté fut remis à chacun d'eux par Messieurs : Pascal RAFFIER, Vice-Président de la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne, Alain PERCHE, Maire de MARVAL, Jean-Pierre VILLARD, Président de l'A.C.C.A. de MARVAL.

Un apéritif-lunch suivit cette sympathique cérémonie dans la meilleure des ambiances.

Lors de la dernière Assemblée Générale, le tiers du Conseil d'Administration de l'A.C.C.A. était, conformément aux statuts, renouvelable. Les sortants étaient à nouveau candidats et furent facilement réélus. Le nouveau Conseil se compose désormais comme suit :

Président d'honneur : Alain PERCHE, Maire de MARVAL

Président actif : Jean-Pierre VILLARD

1er Vice -Président : Gérard LEONARD

2ème Vice-Président : Gérard PATRY (représente les propriétaires non chasseurs)

Trésorier : Alain ASTIER

Trésorier Adjoint : Jean-Claude DAUPHIN

Secrétaire : Raymond FREDON

Secrétaire Adjoint : Michel HARDY

Membres actifs : Jean-Claude MARCHIVES, David DARTOUT

En conclusion, ce nouveau Conseil ainsi que tous nos amis chasseurs, sociétaires de notre Association, se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes Fêtes de fin d'année et vous présenter nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour 2015.



Jean Pierre VILLARD
Président de l'A.C.C.A.

Peut-être que l'absence de notre rubrique sur le bulletin municipal de 2014 ne vous a pas échappé, en effet une censure exercée par la précédente autorité communale ne nous avait pas permis de pouvoir être publiés.

Cette année est différente (en beaucoup de points d'ailleurs) et nous avons en outre, droit de presse.

Tout d'abord la composition de notre nouveau Conseil d'administration :

<u>Président</u>	Patrick Gibaud
<u>Vice-président</u>	Frédéric Cany
<u>Trésorier</u>	André Marendat
<u>Secrétaire</u>	Jean Claude Faure
<u>Membre</u>	Benoit Roussarie
<u>Membre non chasseur</u>	Frédéric Fredon

Après des nombreuses péripéties, la situation entre personnes sur notre territoire semble se stabiliser, la sagesse l'aurait-elle emporté sur les querelles de clochers ? Nous ne pourrions que nous en réjouir.

Il est bien connu que rien de bon ne peut sortir de ces incessantes recherches de chicaneries.

Dans ce contexte donc un peu plus serein, nous avons, comme à l'accoutumée mis en œuvre nos actions de chasse et celles-ci nous ont permis de réaliser nos attributions de façon satisfaisante.

Les populations de petit gibier sont présentes à l'identique, pour le sanglier, autant voire plus, mais nous parvenons à maintenir le cheptel supportable pour notre territoire. Les chevreuils sont eux toujours présents et en nombre à peu près constant, les cervidés feront certainement l'objet d'un nouveau schéma de prélèvement car leur présence est trop disparate pour continuer à les gérer de cette façon.

Si des personnes propriétaires de terrains sur le territoire de l'ACCA ont été oubliées dans la distribution de gibier, qu'elles n'hésitent pas à me contacter.

N'oubliez pas également nos manifestations :

Concours de belote, le 1^{er} mars 2015

Randonnée avec les Bouéradous, le 7 juin 2015

Il me reste à vous présenter, au nom de l'ACCA et en mon nom, nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2015.

P. Gibaud

ECOLE DE TROMPE DE CHASSE DE MARVAL

En compagnie du Groupe A des « Trompes Nontronnaises », l'École de Trompe de Marval a fêté Saint Hubert en l'église Saint Amand à Marval en novembre 2013 et le 9 novembre 2014 à Monsec en l'église Notre Dame de la Nativité.

En effet, il est de tradition au sein des Trompes Nontronnaises de fêter Saint Hubert dans un village différent autour de Nontron.

La prestation du Groupe Ecole fut à la Hauteur du travail effectué tout au long des répétitions hebdomadaires du jeudi soir dans la salle Marcillaud de 19h30 à 21h30.

Les sonneurs de l'École de Marval sont encadrés par des moniteurs confirmés sous l'égide des Trompes Nontronnaises. Ils participent dans leur progression aux différents stages et concours régionaux.

L'Association Les Trompes Nontronnaises ainsi que tous les élèves de l'École de Marval remercient Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle Marcillaud.

L'apprentissage de la trompe est accessible à tous, pour cela contacter Régis de Solms, responsable de l'école de trompe à Marval.

Le Bureau de notre association :

Président :	Christian Gaillot
Vice-président :	Jean-Pierre Lasmesuras
Secrétaire :	Régis de Solms
Trésorier :	Alain Dufort





L' A.A.P.P.M.A. de Marval

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) regroupe les communes de Marval, la Chapelle Montbrandeix et Pensol. Notre territoire est essentiellement le Bandiat et l'ensemble de ses tributaires. Au niveau des trois communes nous gérons en fait un peu plus de 101 kilomètres de rivière ou ruisseaux.

Depuis quelques années, le plus gros problème est l'augmentation continue des cartes de pêche. De ce fait, tant au niveau local mais aussi et surtout au national, on assiste à une baisse constante du nombre de pêcheurs. De plus, les instances parisiennes de la pêche dénigrent l'existence d'une crise du pouvoir d'achat dans nos campagnes ! Espérons que les prochaines élections prévues fin 2015 pour toutes les associations de pêche permettent de mettre fin à des prix trop excessifs.

Malgré ce problème l'AAPPMA travaille ! Le ruisseau des Vergnes est aujourd'hui classé «ruisseau pépinière» pour la truite fario. Un projet de réhabilitation des zones de frayères est en cours à la fédération de la Haute Vienne. Par ailleurs, un important effort est consenti pour l'alevinage sur ce ruisseau. Quatre cents truitelles et deux mille alevins y ont été déposés cette année. Cet alevinage est une continuité des années précédentes. Le ruisseau des Vergnes, libre de tout obstacle, jusqu'à l'étang de l'Epinnassie, repeuple le Bandiat sur une quinzaine de kilomètres. Pour preuve, des truitelles fario commencent à être capturées sur nos parcours. Ces alevinages vont se poursuivre dans l'espoir de retrouver une population de truites capables de se reproduire sans intervention humaine.

D'une manière plus prosaïque nous avons remis plus de 500 kilos de truites arc en ciel au cours de l'année. Il en sera de même pour 2015. Tout le long de l'année il y aura donc possibilité de prendre du poisson pour les grands comme pour les petits. Signalons qu'une carte journalière coutant 10 euros existe et rencontre un franc succès.

Enfin nos deux points de vente sont la Centaurée chez Hélène à Marval (ouvert tous les jours sauf le mercredi) et la poste à la Chapelle Montbrandeix (ouvert les après-midi du lundi au vendredi).

Notre assemblée générale est prévue le 9 janvier à l'ancienne salle des fêtes. Notre concours de belote, toujours doté de grosses truites, le 25 janvier, nous vous y attendons nombreux dans une ambiance conviviale.

Au seuil de 2015, tous les pêcheurs vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année.

Le Président :
Jean Marie VICHERY

L'Association Franco-Britannique



L'association est comme le bon vin : elle se bonifie tous les ans un peu plus.

L'année 2014 nous a comblés une fois encore, en continuant et améliorant un renfort d'amitié, de convivialité et de confraternité qui sont devenues la devise de notre «groupe».

De nouveaux adhérents sont venus se joindre aux inconditionnels car à partir de mois de septembre une nouvelle activité a vu le jour : création d'un club de conversation.

Le mardi et le vendredi les Britanniques parlent français et les Français parlent anglais ! Cela crée des moments d'échanges très intéressants et intenses sur de multiples sujets.

2014 fut une année riche en évènements. Notre volonté d'essayer de faire une activité chaque mois fut presque respectée. Nos différentes activités ont été en février une soirée jeux de société, accompagnée de crêpes et de beignets, en mars nous nous sommes retrouvés autour d'une table pour un déjeuner convivial, en avril une visite au marché aux puces de Limoges, en juin la Fête de la Musique a été célébrée en l'église grâce aux chorales Lyra Libra (franco-britannique) et Tireta Duberta (Occitane), en juillet était prévu un pique-nique au bord du Lac de Videix mais la météo en a décidé autrement, en août l'incontournable vide grenier nous a permis de proposer de délicieux gâteaux accompagnés d'une bonne tasse de thé puis en septembre une visite à Montrol-Senart nous a fait découvrir un bourg typique et accueillant, ce fut une journée plus qu'instructive. En octobre une soirée «loto» (sans enjeu) a permis à chacun de vérifier ses connaissances de la numérotation exprimée dans la langue de l'autre, en novembre le marché d'hiver au profit de la lutte contre le cancer et pour terminer cette année 2014 en beauté, en décembre les «Christmas Carols» se sont élevés sous les voûtes de l'église de Marval suivis de leur incontournable pot de l'amitié autour d'un vin chaud et des traditionnels gâteaux.



Nous sommes toujours en très bonnes relations avec les autres associations de la commune qui comprennent que «la fusion» des Britanniques avec la population Marvalaise apporte et développe les contacts culturels, l'échange de traditions et beaucoup de valeurs humaines.

Nous remercions tous les adhérents qui se sont dévoués en s'investissant à chacune de nos prestations, ainsi que Messieurs les Maires de Marval (Lucien Pot et Alain Perche), pour votre soutien et avoir toujours été à l'écoute de nos besoins.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 janvier à 15h pour notre assemblée générale.



Que cette fin d'année vous permette de vivre des moments de joies, de bonheurs et d'espérances.

La Présidente
Mary Tarry

LOISIR – DETENTE – COUTURE

Notre association a continué à s'étendre au cours de 2014 et nous avons maintenant 72 adhérents de toutes les parties de la communauté, à la fois anglais, français et néerlandais et peut-être quelques autres nationalités, qui se sont tous bien intégrés, appréciant les mêmes choses.

Lorraine Russell, groupe 'Yunga', va de succès en succès, mais a presque atteint sa limite en ce qui concerne le nombre de participants à l'Ancienne Salle des Fêtes.

Le groupe de Craft continue d'attirer mais nous avons eu quelques annulations cette année au programme proposé, qui ont provoqué une baisse de fréquentation de temps à autre.

Paul Philips a conduit notre groupe de marche dès le début de l'Association, il nous a informés à la dernière assemblée générale annuelle qu'il terminerait à la fin de cette année. Nous ne lui avons pas encore trouvé de remplaçant alors j'en appelle à tous ceux qui aiment la marche et la planification des promenades entre 5 à 15 kilomètres pour ce poste vacant. Nous sommes très reconnaissants à Paul pour le merveilleux travail qu'il a fait.

Notre événement annuel de collecte de fonds, La Garden Party, a été particulièrement réussi cette année, avec une belle journée ensoleillée et calme, au son d'un violoncelle joué à l'extérieur, qui flotte à travers le jardin au soleil, nous avons foule profitant de l'atmosphère, les thés à la crème, et nos plantes cultivées magnifiquement. Toujours un mot d'éloge pour les jardiniers qui passent beaucoup de leur temps des semis jusqu'aux plantations pour nous offrir un merveilleux choix de plantes. Nos membres sont de véritables artistes qui ont proposé



une marchandise de belle qualité.



Nous avons fait don de 4000 € aux organismes de bienfaisance cette année, et j'ai acheté un nouveau téléviseur pour le groupe de maintien en forme, et aussi des matériaux pour l'artisanat. Dans l'ensemble une année réussie. Notre AGA sera au début de février.

La Présidente :

Edwina SUTCLIFFE

COMITE FNACA MARVAL

Comme chaque année ce bulletin vous apporte un rapport de notre Comité en vous rappelant nos activités passées et à venir.

Cette année, nous avons eu à déplorer le décès de notre camarade Monsieur SELAS. A ce jour le comité compte 31 adhérents.

Voici le compte-rendu de différentes manifestations 2014

- le 19 mars : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- le 8 mai et le 11 novembre participation de la FNACA
- le 22 mars : Repas
- le 25 mai : Thé Dansant
- le 22 juin : Thé Dansant
- le 20 Juillet : repas annuel
- le 12 Octobre : concours de belote
- les 28 et 29 juin : voyage au Puy du Fou

Voici les dates retenues pour l'année 2015

- le 24 mai : Thé Dansant
- le 21 juin : Thé Dansant
- le 19 juillet : Repas annuel
- le 11 octobre : Concours de belote
- le 23 octobre : Assemblée Générale (salle des Fêtes)
- Voyage à définir

En conclusion, un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement sans oublier leurs épouses qui nous apportent leur aide et leur soutien.

Je vous souhaite, chers amies et amis, mes meilleurs vœux pour l'année 2015 et que le comité poursuive sa mission dans l'amitié.

Le Secrétaire,
Jean-François Deruyck.



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE



L'année 2014 se termine. Nous pouvons dire que nous avons réussi nos activités 2014 : deux Thés Dansants, deux concours de belote, nos deux repas et aussi nos réunions mensuelles.

Nous avons fait une sortie au lac de Vassivière le 11 septembre, puis une journée à Bergerac «Diner spectacle au Music-Hall». Nous espérons vous avoir satisfaits et nous remercions tous les participants.

Je remercie encore toute l'équipe qui s'investit ardemment dans le club afin d'y maintenir une ambiance dynamique ce qui permet d'en assurer le bon fonctionnement.

Jeudi 4 décembre : Assemblée Générale de notre club «Soleil d'Automne».

Nous avons observé une minute de silence en mémoire de nos amis adhérents : Madame Odette Biaujout, Monsieur René Clermont et Monsieur Roger Bonnefont.

Notre bureau : Présidents d'honneur : Alain Perche, Lucien Pot

Présidente : Nicole Dudognon

Vice-Présidents : Jacques Faye, Adrienne Pot, Jeannette Paloche et
Jean Augeau

Secrétaire : Denise Pradignac

Secrétaire Adjointe : Raymonde Ratineau

Trésorier : Jean-Pierre Lagarde

Trésorière Adjointe : Gabrielle Lagarde.

Notre Assemblée s'est achevée par la dégustation de bûches de Noël et le verre de l'amitié. Un colis a été remis à nos adhérents qui n'ont pas pu participer au repas.

Dates à retenir :

Dimanche 4 janvier: Concours de Belote

Jeudi 8 janvier : Galettes des rois

Jeudi 5 février : Après-midi crêpes

Dimanche 8 mars : Thé Dansant

Vendredi 3 avril : Théâtre

Dimanche 26 avril : Concours de Belote

Juillet : Repas

Octobre : Repas

Dimanche 22 novembre : Thé Dansant

Jeudi 3 décembre : Assemblée Générale



MEILLEURS VŒUX A TOUS

La Présidente :
Nicole DUDOGNON

«Les talents Marvalais persistent ... et signent»

MARVAL est une commune rurale cachée au fin fond de la campagne limousine et pourtant elle recèle des talents insoupçonnés.

La quatrième édition de nos «talents persistent et signent» s'est déroulée cet automne. Lors du vernissage en date du 28 octobre 2014 les 22 artistes amateurs de la commune ont présenté leurs nouvelles œuvres. Bois, fils, argile, laine et même plume tous les matériaux et supports ont été utilisés pour la création.

Devant un parterre d'invités très intéressés chacun d'entre eux a pu expliquer et développer son art. La soirée s'est achevée par un apéritif dinatoire préparé par des bénévoles et les artistes eux-mêmes.

Cette manifestation a une fois de plus remporté un grand succès, puisque au cours des cinq jours que cette exposition est restée ouverte au public, pas moins de 550 personnes l'ont visitée.

Grand coup de chapeau à nos talents, grand merci aux bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette semaine et sans doute à bientôt pour une cinquième édition !



Comité des Fêtes



Comme vous le savez tous, cela a été une année que l'on qualifiera de difficile pour le Comité des Fêtes de Marval.

Malgré tout, quelques incorruptibles Gaulois et alliés Britanniques ont décidé qu'il fallait sauver le soldat «Comité des Fêtes» ou du moins qu'ils allaient faire de leur mieux.

En février une belote fut organisée et avec l'aide des anciens, des autres associations de la commune et de nos fidèles bénévoles, la belote renfloua les caisses.

Sous un soleil radieux nous avons parcouru les chemins de Marval lors de notre randonnée pédestre annuelle, le 29 mai.

Le 14 juin, nous avons accueilli le groupe de rock «les Haricots Verts», soirée détendue avec barbecue et frites.

Puis en juillet grâce au soutien financier de la commune nous avons pu organiser une soirée dansante pour le 14 juillet animée par le Dj Jérôme Baurry qui accompagna le superbe feu d'artifice offert par la commune.

Puis le 3 août, eut lieu l'incontournable vide grenier, qui malgré une météo très peu clémente attira du monde et nous permit de faire un petit bénéfice !

Comme vous le savez tous, une association telle qu'un Comité des Fêtes vit grâce à ses bénévoles et aux habitants de la commune qui viennent aux divers événements que nous organisons. Malgré notre investissement nous n'avons pas su vous attirer nombreux à nos manifestations et cela nous désole.

A l'heure où je vous écris nous organisons notre assemblée générale. J'espère sincèrement que quelqu'un aura le courage de reprendre la tête de l'association et continuera de faire de belles choses pour notre village. Ayant déménagé en Charente Maritime pour raison professionnelle, je suis dans l'impossibilité de continuer à tenir le rôle de Présidente. Le bureau s'est beaucoup investi durant l'année 2014 et la situation financière précaire que nous avons subie ainsi que les nombreuses démarches judiciaires n'ont pas été simples à gérer, mais nous sommes partis de loin pour arriver aujourd'hui à un solde positif sur notre compte en banque et ce serait une réelle tristesse si tout devait s'arrêter demain...

En vous souhaitant de belles Fêtes de fin d'année,

Charlotte Tarry
Présidente



C.A.M. PETANQUE



En cette année 2014, les activités du Club de Pétanque se sont déroulées dans la convivialité et la bonne humeur.

L'engagement de tous et le dynamisme de notre association nous ont permis cette année encore d'offrir à nos licenciés notre traditionnel voyage chez nos amis Rouillacois que nous remercions pour leur accueil et où nous avons passé une agréable journée.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 15 novembre 2014. Notre bureau se compose comme suit :

- Présidents d'honneur : Alain PERCHE et Maurice TOUTAIN
- Président : Christian DESSIMOULIE
- Vice-Président : Noël DENIS
- Secrétaire : Marie-France ASTIER
- Trésorière : Ginette ASTIER

Nos manifestations 2015 :

15 mars 2015 : Farci Limousin

17 octobre 2015 : Repas Entrecôtes

6 décembre 2015 : Concours de Belote

Nous remercions tous les bénévoles et les participants ainsi que la municipalité pour l'organisation de nos manifestations.

En cette nouvelle année 2015, le bureau et ses membres vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous ainsi qu'une bonne santé.



Le Président, Christian DESSIMOULIE
Le Bureau et ses Membres

ASSOCIATION «LOU BOUERADOU DE MILHAGUET»

Un «toupi», des Bouéradous, des châtaignes et toujours la même envie d'animer la Commune de Milhaguet.

Lors de l'assemblée générale, le président a souhaité reprendre l'action de conservation et de mise en valeur des fontaines de dévotion (action menée depuis 2011) quelque peu ralentie par la réfection des puits communaux de 2012 à 2014.

Merci à Madame de Soumagnat qui s'est investie dans une recherche approfondie sur les bienfaits de ces fontaines et leur localisation dans notre commune.

L'association des «Bouéradous», avec l'accord de la mairie de Marval, a planté des arbres au départ des chemins de randonnée ; cette implantation a été suivie par le vice-président André Marendat.

Les actions 2014 :

- Le concours de belote du mois de janvier a été très fréquenté
- En juin : la randonnée découverte sur le maquis de Boubon a été instructive pour les participants (connaissance des lieux, des modes de vie des maquisards, ...)
- Décembre : notre Père-Noël (il ne vieillit pas) distribue avec grand plaisir des cadeaux aux enfants de notre commune. Il va sans dire que les contes et chansons, auxquels participent parents et enfants, apportent joie et bonheur dans ces temps austères.

L'année se terminera par le traditionnel réveillon du 31 décembre salle André Marcillaud à Marval.

Pour 2015, quelques dates à retenir :

- 18 janvier 2015 : concours de belote salle André Marcillaud à Marval
- 7 juin 2015 : randonnée découverte suivie de son inimitable repas «haricots-couennes» (au gîte des Quatre Vents à Milhaguet)
- Décembre : arbre de Noël des enfants (date non fixée)

31/12/2015 : Réveillon dansant salle André Marcillaud à Marval (date non changée, vous remarquerez !)



A l'occasion de cette fin d'année 2014, le bureau de «Lou Bouéradou» et ses adhérents souhaitent que chaque famille, chacun d'entre nous, soient épargnés par les rigueurs de la vie et que bonheur et santé vous accompagnent tout au long de 2015.

Pour «Lou Bouéradou»
Le Président :
Jean-Guy LHOMME

MANIFESTATIONS 2015

Dimanche 4 janvier	Concours de Belote - Soleil d'Automne
Samedi 10 janvier	Vœux du Maire et du Conseil Municipal
Dimanche 18 janvier	Concours de Belote - Lou Bouéradou
Dimanche 25 janvier	Concours de Belote - A.A.P.P.M.A.
Samedi 31 janvier	Messe de la St Hubert et chasse à courre au renard - A.C.C.A. Marval
Dimanche 1 ^{er} mars	Concours de Belote – A.C.C.A. Milhaguet
Dimanche 8 mars	Thé Dansant - Soleil d'Automne
Dimanche 15 mars	Farci – CAM Pétanque
Vendredi 3 avril	Soirée Théâtre – Soleil d'Automne
Dimanche 26 avril	Concours de Belote - Soleil d'Automne
Samedi 16 mai	Repas Dansant – A.C.C.A. Marval
Dimanche 7 juin	Randonnée - Lou Bouéradou et A.C.C.A. Milhaguet
Dimanche 21 juin	Thé Dansant - FNACA
Samedi 11 juillet	Feu d'artifice offert par la Commune
Dimanche 19 juillet	Repas - FNACA
Samedi 8 août	Repas Dansant – A.C.C.A. Marval
Dimanche 11 octobre	Concours de Belote - FNACA
Samedi 17 octobre	Repas entrecôtes – CAM Pétanque
Dimanche 22 novembre	Thé Dansant - Soleil d'Automne
Dimanche 6 décembre	Concours de Belote - CAM Pétanque
Jeudi 31 décembre	Réveillon – Lou Bouéradou

ARTISANS ET COMMERCANTS

Cette liste comporte les artisans et commerçants qui ont accepté d'y figurer. Vous la retrouverez sur le site internet de la commune : mairiedemarval.fr, où elle sera enrichie et mise à jour régulièrement.

BONNET Jean Paul	Artisanat châtaignier : clôtures, jardinières, salons de jardin, piquets, le tout sur commande	Le Puy Chevalier	05 55 78 76 11	
CARRINGTON Kenni	Artiste peintre, tricoteuse, patchwork et quilting, coussins et objets d'artisanat cousus	Marval	06 32 26 41 19	
CLIFFORD David	Entretien parcs et jardins	Lascaux	05 55 78 51 14	david.clifford@wanadoo.fr
LA CENTAUREE	Multiservices, épicerie, tabac, presse, papeterie, pêche, fleurs, dépôt de pain	Marval	05 55 78 70 31	
COIFFURE PATRICIA'S	Coiffure à domicile et salon	Marval	05 55 78 70 63 05 55 78 76 12	Patricia MARTIN Patricia BRANDY
DENAYROU Daniel	Ostéopathe	Lavaud	05 55 78 73 95	
HAY Alexander	Mobilier + habitat	La Nadalie	06 08 98 66 94	alex.hay@wanadoo.fr www.atelieralexhay.com
LES FEUILLARDIERS	Bar, restaurant, traiteur, plats à emporter, organisation de banquets	Marval	05 55 78 76 19	
LINOTTE Eric	Electricité, plomberie, peinture, revêtements, dépannages, rénovation totale ou partielle	L'Age	05 55 78 44 79 06 82 87 70 81	eric.linotte@wanadoo.fr
MALPEYRE Claude	Plâtrerie, carrelage, moquettes, papiers peints, peinture	La Borie	05 55 78 71 46	
MOCKRIDGE Derek Sarl LADD	Entreprise générale du bâtiment, poêles à bois	L'Age	05 55 78 76 75 06 85 16 99 16	12108642@wanadoo.fr batiment-ladd.com
MOCKRIDGE Diana	Négociatrice immobilier	L'Age	06 72 47 17 31	diana@frenchpropertygroup.com
NAWROCKI Karen	Chambres d'hôtes – vente de voiles de communion et de mariées	La Verlanchie	05 55 10 24 42	



**Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
sont heureux de vous convier à la
cérémonie des vœux le samedi 10 janvier
2015 à 16 heures à la salle polyvalente.**